



Le Perray

Porte de la forêt

en-Yvelines

www.leperray.fr

Infos

JANV. FÉVRIER 2020

Salon des Arts

28^e édition du 29 février au 8 mars

> Page 21

Cérémonie des vœux du Maire

18 janvier

> Page 5



SOMMAIRE

> Pages 4-7

VIE MUNICIPALE

- Conseil municipal du 28 novembre
- Vœux du Maire
- Don du sang
- Entretien des trottoirs
- Élections municipales
- La fibre arrive
- Jeux du Parc, la déception

> Page 8

SMART CITY

- Veli'Park, travaux de la Mare au Loup



> Pages 9

VIE ÉCONOMIQUE

- Retrouvez vos commerçants sur Facebook
- Un nouveau barbier

> Pages 10-11

PARTICIPATION CITOYENNE

- Travail collaboratif au 33 rue de Chartres
- Programme de la Maison des Projets

> Pages 12-13

CADRE DE VIE/ ENVIRONNEMENT

- Les Marcheurs Cueilleurs sont de sortie
- Expo Sitreva "Trier, c'est bien"
- Calendrier ramassage des déchets
- Collecte des encombrants

> Pages 14-15

CADRE DE VIE/SOCIAL

- Ateliers numériques
- Le CCAS fait son cinéma
- Distribution des colis de Noël
- Ateliers Répar'tout & Cie
- Mijotons le lien social
- Sortie de fin d'année
- Plan canicule et grand froid

> Pages 16-17

ENFANCE/JEUNESSE

- Avec le CMJ, nos amis les animaux
- 3 jeunes et l'association Cola
- Inscriptions AJP

> Page 18

ENFANCE/SCOLAIRE

- Rencontres inter générations au Multi-accueil
- Rentrée scolaire, inscriptions



> Pages 19-20

RETOUR SUR

- Le Téléthon 2019
- Le 11 novembre
- "À la découverte des galaxies"
- Le marché de Noël



> Page 21

À VENIR

- Salon des Arts 2020
- La semaine sportive

> Pages 22-23

VIE ASSOCIATIVE



> Page 24

MÉDIATHÈQUE

> Page 25

HISTOIRE

> Page 26

TRIBUNES LIBRES

> Page 27

ZOOM

- Music-hall "À la folie"

> Page 28

AGENDA JANVIER - FÉVRIER

État civil

Bienvenue à...

- HERMANN Élise le 2 oct. 2019
- BLONDIAUX LECOMTE Paul, Priam, Denys, Marie le 08 oct. 2019
- IGUINIZ Chloé, Louise le 29 oct. 2019
- FROUGIER Bérénice, Claire, Ludivine le 1^{er} nov. 2019
- BOUCHETIERE Sacha, Aleksandr le 6 nov. 2019
- MAUTHÉ Louise, Romane, Sara le 15 nov. 2019
- GARGAN Tilio le 22 novembre 2019

Oui !

Mariages

- HARRIAU Philippe, Jacques, Raymond et GOULARD Christine, Jeannine, Michèle le 5 octobre 2019

- GLEIZE Jean-Louis, Alain, Georges et BLU Morgan le 12 octobre 2019
- BEN KHEDER Isam, Basam et LAROUCSI Chaima le 16 octobre 2019
- LAURENT Alexandre et RAZAFINDRAZAKA Caroline, Mano le 26 octobre 2019
- THIERRY Serge, Claude, Bernard et PASQUIER Laurence, Pierrette, Maria le 16 novembre 2019
- ROULLAND Lucie, Marie et HERVÉ Corentin, Jean, Robert le 23 novembre 2019

PACS

- CARCAILLÉ Thomas et DA SILVA Natalia le 13 novembre 2019

Ils nous ont quittés

- VIGUIER ép. LAPEYRE Béatrice, Irène le 14 septembre 2019
- HAMELIN vv MASSON Germaine, Lucienne le 10 octobre 2019
- MILAVEAU vv MAROL Hélène le 10 octobre 2019
- FERREIRA ROSA Amadeu le 2 novembre 2019
- TOURNESAC Claude, Jean, Louis le 5 novembre 2019

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020.

Dans cette période préélectorale, les collectivités locales doivent faire preuve de neutralité en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

Madame le Maire a choisi de se conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus faire paraître d'éditorial dans le bulletin municipal.

Sa publication est donc suspendue dans le *Perray Infos*.

Le Perray Infos

Directrice de la publication : **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction : **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation : **Café Noir**. Distribution : **Créatif Diffusion**

Crédit photos : service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication : 01 30 46 31 15 E-mail : service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail :

publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ».

Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.

*Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24***

*ou **publications@leperray.fr***

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »

se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1^{er} du mois

de sortie sur www.leperray.fr



Papier Cocoon
100 % recyclé.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Vendredi : 10h-11h30

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur

www.leperray.fr [VilleduPerrayenYvelines](https://www.facebook.com/VilleduPerrayenYvelines)

VIE MUNICIPALE

L'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats :

Conseil municipal du 28 novembre 2019

En préalable, suite à la démission M. Odry, le Conseil procède à l'installation de M. Le Bihanic de la liste HORIZON 2020 en remplacement de M. Odry.

Informations diverses

Modification des membres pour les différentes commissions

Remplacement de M. Odry dans les diverses commissions et structures que celui-ci occupait jusqu'à présent. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne M. Le Bihanic pour les commissions finances, urbanisme, voirie/assainissement et culture/communication. Pour chaque commission, la candidature donne lieu à un vote. M. Le Bihanic est désigné à l'unanimité.

Modification de la désignation des délégués du Conseil Municipal auprès du CCAS

Il est précisé que M. Odry était membre du CCAS. M. Le Bihanic est désigné remplaçant à l'unanimité pour représenter le Conseil Municipal du Perray-en-Yvelines aux réunions du Centre Communal d'Action Sociale.

Affaires financières

Budget Assainissement 2019 - Décision modificative n° 2

La décision modificative a pour objet de procéder à un ajustement de crédits en dépenses d'investissement et de fonctionnement sur le budget assainissement. Il s'agit de régularisations de remboursement et d'intérêts d'emprunt concernant les travaux d'agrandissement de la STEP. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la décision modificative du budget arrêtée en séance.

→ VOTE : adoptée à l'unanimité

Contrat départemental 2017-2019

Le Conseil municipal, après en avoir

délibéré, arrête le programme définitif "Départemental Équipement" et le montant des dépenses par opération, le plan de financement et l'échéancier de réalisation figurant au tableau annexé à la délibération.

→ VOTE : adoptée à l'unanimité - Ne prend pas part au vote : M. Le Bihanic (en sa qualité d'agent du département).

Tarifs et règlement des cimetières applicables au 1er janvier 2020

Proposition de mise à jour du règlement des cimetières municipaux. Le règlement est disponible en Mairie. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour modifier le contenu du règlement des cimetières communaux, décide des diverses modifications suivant le tableau en annexe de la délibération

→ VOTE : adoptée à l'unanimité

Augmentation du capital de la SAS « Le Perray Énergies »

Proposition de procéder à un transfert de propriété du matériel photovoltaïque détenu à la station d'épuration et de ses divers composants annexes à la SAS Le Perray Énergies en procédant à une augmentation de capital. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de reverser au patrimoine de la Société par Action Simplifiée (SAS) au titre d'augmentation de capital l'ensemble des biens figurant en annexe présenté, d'imputer la dépense correspondante au budget de la commune, d'habiliter Mme le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

→ VOTE : adoptée à l'unanimité

Ressources Humaines

Mise en place du dispositif de dons solidaires de jours de repos - Fixation des

modalités d'utilisation

Le Maire propose la mise en place du dispositif de dons solidaires de jours de repos conformément à la réglementation et tel qu'il figure en annexe. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le principe de la mise en œuvre du dispositif de dons solidaires de jours de repos pour les agents de la commune et en précise les modalités d'utilisation.

→ VOTE : adoptée à l'unanimité

Affaires générales

Scolaire - Sortie scolaire exceptionnelle : Année scolaire 2019-2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que les élèves pourront exceptionnellement, et une fois dans leur scolarité élémentaire, participer à une sortie sur une journée, dès lors qu'une partie de la classe est déjà partie en classe de découverte, décide que la participation des familles sera fixée à 20 % du montant de la sortie par enfant et que la part restante sera à la charge de la commune, précise que le montant de cette sortie ne doit pas excéder 100 € par enfant, autorise le Maire à signer toute convention se rapportant à cette sortie et documents annexes,

→ VOTE : adoptée à l'unanimité

Règlements Restauration scolaire, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Études Surveillées : rentrée 2020-2021

Mme LOUCHARTE propose au Conseil Municipal que la journée de carence jusqu'à ce jour appliquée soit retirée quand les parents fournissent un justificatif. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adopter pour la rentrée 2020-2021 les règlements intérieurs annexés à la délibération (Restauration scolaire, Accueil de Loisirs Sans Hébergement et Études surveillées) et donne délégation à Mme le Maire pour

les modifications des règlements en question.

➔ VOTE : adoptée à l'unanimité

Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART) Rapport d'activités 2018

Mme le Maire indique qu'à l'issue de la dernière réunion de la CART, elle s'est entretenue avec M. Gourlan (CART) concernant le jeu de plein air qui a été remplacé après un an et demi d'attente. Le jeu est bien petit par rapport à l'ancien. M. Gourlan a été invité à venir voir le jeu en question.

Concernant le sol autour des bornes de recharge électrique, il aura fallu attendre 1 an pour qu'il soit réparé. Mme Deschamps se dit insatisfaite des délais d'intervention de la CART. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activités présenté par la CART et précise que le rapport sera mis à la disposition du public dans les 15 jours qui suivent la délibération.

Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART) - Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet du plan partenarial de gestion de la demande de logement **social et d'information des demandeurs**, présenté par Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART).

➔ VOTE : adoptée à l'unanimité

SICTOM - Rapport d'activités 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activités présenté par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) et précise que le rapport sera mis à disposition du public dans les 15 jours qui suivent la délibération.

Cérémonie des vœux du Maire

**Samedi 18 janvier à 20h30,
salle des fêtes de la Mare au Loup.**

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment les vœux et projets à venir. La municipalité vous invite aux traditionnels vœux du Maire qui, au-delà du caractère solennel, est aussi l'occasion de partager un moment de convivialité en ne manquant pas de remercier l'ensemble des acteurs de la vie de la commune.

service.culture@leperray.fr • leperray.fr • 01 30 46 31 15



Merci pour vos dons

89 personnes se sont présentées, dont 7 nouveaux donneurs, lors de la collecte de sang organisée pendant le marché de Noël, le 24 novembre dernier. Merci de leur engagement et de leur confiance ! Rendez-vous lors de la prochaine collecte le mercredi 26 février aux Granges du Parc.

VIE MUNICIPALE

Entretien des trottoirs en période de neige



Extrait de l'arrêté municipal n° 004/2013

Article 3 : Les propriétaires et occupants des immeubles riverains des voies publiques devront racler après chaque chute de neige, plusieurs fois par jour si cela est nécessaire, et tenir soigneusement balayés les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau au droit de leur façade et de leur clôture.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1,50 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.

En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres et de la sciure de bois devant les maisons ; lesquels doivent être balayés au dégel.

En vue de son enlèvement par le service de voirie, la neige sera stockée en cordon sur le trottoir le long de la bordure. S'il n'y a pas de trottoir, elle sera stockée en limite de l'espace dégagé, tout en laissant un couloir de circulation minimum de 3 mètres.

En aucun cas, elle ne devra être poussée dans les bouches d'égout, ni dans les caniveaux.

En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins, de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

La fibre arrive

Vous avez pu le constater près de chez vous, depuis plusieurs mois, la fibre est tirée dans les rues de la commune. Le raccordement des foyers de la commune se fera en plusieurs étapes :



- À la fin du premier trimestre, 30 % des habitations seront raccordées,
- À la fin du 2^e trimestre, 70 %,
- Le reste de la commune le sera d'ici la fin de l'année.

Pour connaître votre éligibilité, suivre les programmes de déploiement ainsi que les fournisseurs d'accès à internet présents sur le réseau, consulter le site d'Yvelines Fibre (www.yvelinesfibre.fr). En indiquant votre adresse, vous pourrez ainsi prendre connaissance de l'état de votre raccordement. Ensuite, il faudra prendre contact avec votre fournisseur d'accès internet afin d'équiper votre habitation.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 mars 2020

Inscrivez-vous sur les listes électorales,
avant le **7 février 2020**.

Pour vous inscrire :

- sur le site service-public.fr
- en Mairie
- par courrier (formulaire Cerfa n°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)

Il suffit de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales

Le Perray
EN YVELINES

■ accueil-etat.civil@leperray.fr
■ Ville du Perray-en-Yvelines
● www.leperray.fr

Jeux du parc, la déception

Comme certains ont pu le constater, un nouveau jeu a été installé dans le Parc municipal, en remplacement de l'ancien (photo), retiré à la suite de dégradations qui rendaient l'équipement dangereux.



INFRASTRUCTURES

Équipements de proximité

Une aire de jeux a été installée dans le parc municipal du Perray-en-Yvelines. Cette aire vient en remplacement d'une structure qui avait été endommagée. Le coût total des travaux s'élève à : 30 128 € HT.

La réception devrait avoir lieu après l'installation des panneaux (affichage soumis à réglementation) et la réalisation du test qui permet de contrôler la capacité amortissante des sols souples de l'aire de jeux (test réalisé sur les zones où il y a un risque de chute : le résultat obtenu - hauteur de chute critique - est comparé à la hauteur de chute libre indiquée par le fabricant).



← "Extrait de la newsletter de Rambouillet Territoires de décembre 2019"

L'ouverture des jeux installés courant octobre 2019 est actuellement conditionnée par des opérations de vérification et de contrôle, qui dépendent eux-mêmes des conditions météo.

Il est à noter que l'installation, l'entretien et le remplacement des aires de jeu des communes de notre intercommunalité relèvent bien de la compétence de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, la CART (<https://www.rt78.fr/equipements-de-proximite/aires-de-jeux>).

À ce titre, c'est donc la communauté d'agglomération qui s'est chargée de cette installation, dans des délais qui n'ont jamais satisfait la Municipalité. Mme le Maire a d'ailleurs sollicité la CART à de nombreuses reprises ces derniers mois concernant ce retard. Lors d'un conseil communautaire le 25 novembre dernier elle s'est entretenue avec M. Gourlan (1^{er} vice-président de la CART) pour rappeler d'une part l'attente de plus d'une année pour enfin remplacer ce jeu et indiquer d'autre part sa surprise de voir un équipement aussi petit en comparaison du précédent. M. Gourlan a été invité à constater, sur place,

en présence de Mme le Maire, cet équipement, ce qu'il a fait début décembre. Les mécontentements des parents, enfants et familles Perrotines ont été entendus par les élus du Perray sur une question qui relève, soulignons-le à nouveau, d'une



Les anciens jeux

compétence intercommunale. Les habitants ne doivent pas être lésés par le manque d'accompagnement de l'agglomération. **Aujourd'hui, en attente d'un retour de la CART, nous espérons pouvoir compter sur un complément de jeu digne de ce nom.**

SMART CITY

Travaux du Véli'Park de la Mare au Loup



Nous avons reçu de nombreuses questions concernant le Véli'Park de la Mare au Loup dont les travaux sont à l'arrêt.

L'entreprise qui avait été retenue, et qui présentait toutes les garanties demandées, après avoir commencé les travaux est, à l'heure actuelle "défaillante".

La mairie a essayé de l'accompagner pour trouver une solution qui permettrait à cette entreprise de terminer ce chantier

mais à ce jour aucune suite n'a été donnée aux propositions faites.

Il a été établi un constat d'abandon de travaux par un d'huissier et une lettre recommandée a été expédiée à l'entreprise. Celle-ci est revenue non ouverte en Mairie.

À l'heure actuelle le dossier est entre les mains d'un avocat et la mairie attend l'autorisation de chercher une autre entreprise pour terminer ces travaux.



Utilisation du dispositif Véli'Park

Suite au lancement du dispositif Véli'Park et l'ouverture du premier abri vélo sécurisé avenue de la Gare, environ 50 Perrotins bénéficient déjà d'une adhésion leur permettant l'accès 24h/24, 7 jours sur 7.

Pour les personnes intéressées, des cartes d'accès sont encore disponibles. L'adhésion se fait pour une période d'un an (caution carte : 5€).

Inscription en Mairie (accueil, aux heures d'ouverture) ou en ligne :

Accueil de la Mairie

mairie@leperray.fr
01 30 46 31 24 ou
sur le site de la commune :
leperray.fr/velipark

En cas de problèmes

Services Techniques
service.tech@leperray.fr
01 30 46 31 12

VIE ÉCONOMIQUE



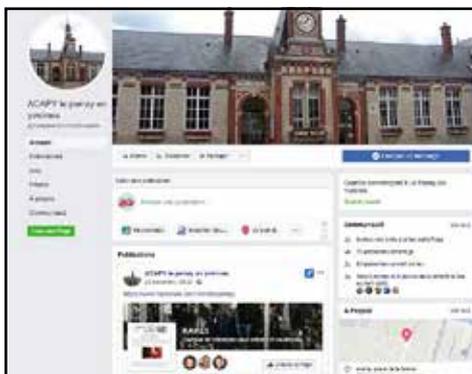
Retrouvez vos commerçants sur Facebook

Comme évoqué dans le Perray Infos de janvier/février 2019, l'enquête sur les commerçants a permis de soulever plusieurs points, notamment un besoin d'interaction entre les commerçants/artisans et les clients/consommateurs.

Outre la communication de la Ville (Perray Infos, site internet de la ville), les réseaux sociaux sont devenus indispensables.

L'association des commerçants et artisans du Perray-en-Yvelines (ACAPY) a ouvert sa page Facebook. Suivez la page pour connaître l'actualité de vos commerçants. On peut également découvrir les animations proposées par l'association. Elle a notamment proposé une distribution de bonbons et la venue d'un artiste de manipulation pour Halloween ou encore des activités de Noël, sans oublier la traditionnelle séance photo avec le Père Noël.

Merci à l'ACAPY de soutenir les commerçants artisans de notre commune, de proposer des événements à destination des Perrotins, merci également pour son implication dans la vie de la commune et sa participation aux différentes manifestations organisées, comme par exemple le Téléthon.



Nouvelle page Facebook, animations Halloween ou Noël, l'ACAPY s'implique au service de tous les Perrotins.

Un nouveau coiffeur barbier au Perray

Depuis le mois de novembre H. CUT BARBER a ouvert ses portes au 13, rue de Chartres

Horaires :

Lundi de 14 h à 20 h

Mardi au Samedi : 10 h à 13 h
14 h à 20 h



VIE MUNICIPALE - PARTICIPATION CITOYENNE

33, rue de Chartres : un travail collaboratif

Le 17 décembre dernier avait lieu le 1^{er} comité de pilotage du projet du 33 rue de Chartres aux Granges du Parc. Cette étape visait à communiquer auprès des partenaires du projet (actuels et envisagés) sur l'avancée du projet d'une part et marquer de manière officielle le démarrage de la dimension partenariale institutionnelle.

Àcette occasion, Mme le Maire, accompagnée de certains élus du comité de suivi du projet et d'agents travaillant sur le dossier, a **présenté la genèse du projet, l'ambition communale et les enjeux de développement territorial autour de l'occupation et la valorisation de ce site.**

Le collectif "Le Lieu", positionné en futur occupant et gestionnaire du site, est intervenu pour se présenter et retranscrire le travail mené en fin d'année dernière avec les autres associations retenues dans le cadre de l'appel à projets (lancé en mars 2019) : Cycles et Recycle, l'Epi'Plette, HMPY et Présence. Par l'intermédiaire d'un travail collectif et collaboratif prenant en compte les retours de la population, un projet d'occupation (implantation et espaces partagés) a été proposé, complété par une programmation prévisionnelle d'animations et d'évènements sur site et au sein de la commune.

Les partenaires, susceptibles de soutenir le projet comptaient des représentants de la Région Île-de-France, de la Direction Régionale des affaires culturelles, du Département des Yvelines, et du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

La Municipalité a profité de cette réunion pour rappeler l'une des caractéristiques principales du projet : un projet à dimension sociale, intergénérationnelle et participative au sein duquel le culturel, l'art et le loisir sont vecteurs de lien social. En effet, l'ensemble des animations qui intégreront la programmation du 33 rue de Chartres contribuera à tisser des liens essentiels au « vivre ensemble ».

Par le biais du projet du 33, grâce au partenariat avec "Le Lieu", un acteur culturel majeur, et aux actions des associations partenaires, l'idée est de **proposer un lieu en cohérence avec les besoins de**

Le Perray

UNE OPPORTUNITÉ POUR LA VILLE
Un bâtiment à réhabiliter



RDC : 80 m²
Étage 1 : 78 m²
Étage 2 : 40 m²
Granges : 45 m²



Comité de Pilotage 1 - Le Perray-en-Yvelines - Mardi 17 décembre 2019

notre territoire.

Aujourd'hui le projet du 33 n'en est qu'à ses débuts. Sa conception et sa mise en place s'étaleront dans le temps, l'ambition étant tout de même de pouvoir proposer, comme cela a été fait depuis le démarrage du projet, des activités ponctuelles ou éphémères pour faire vivre le site et le faire découvrir aux habitants qui ne l'ont pas encore visité...

Rappelons que la **consultation est toujours en cours sur ce projet (ouverte**

depuis juin dernier), les habitants qui le souhaitent peuvent donner leur avis, exprimer leurs attentes quant au devenir de cet espace via le site internet de la ville : www.leperray.fr, rubrique **Le Perray > Grands Projets > 33 rue de Chartres** ou à l'accueil de la Mairie via le cahier de doléances.

Plus d'infos :

Service communication
affilladeau@leperray.fr - 0130 46 3115

Le Perray

UNE OPPORTUNITÉ POUR LA VILLE

Un vaste terrain à aménager

Total : 8 963 m²

Dont

Espace boisé classé : environ 5 900 m²

Surface constructible : environ 2 900 m²



Comité de Pilotage 1 - Le Perray-en-Yvelines - Mardi 17 décembre 2019

Maison des Projets



la Maison
des Projets

Janvier

Samedi 2 novembre - 9h

RéparVélo

33 rue de Chartres

Echanges de compétences autour de la réparation de vélos

Avec Cycles & Recycle

Samedi 4 janvier 2020 - 9h/14h

RéparVélo

33 rue de Chartres

Echanges de compétences autour de la réparation du vélo

Ouvert à tous

Avec Cycles & Recycle.

Samedi 4 janvier - 15h/17h

Atelier DIY Produits ménagers naturels

Fabrication de produits ménagers naturels, avec des contenants en récup'. Ouvert à tous, inscription recommandée

Avec Ressources&Vous.

Samedi 11 janvier - 13h/18h

Atelier Répar'Bricole

Aide au diagnostic et à la réparation des objets du quotidien (affutage, soudure,...). Ouvert à tous, par ordre d'arrivée

Avec LabTransition.

Samedi 18 janvier - 15h/17h

Atelier DIY Confection de tapis

Fabrication à la main, de tapis à partir de tee-shirts récupérés. Ouvert à tous, sur inscription

Avec Ressources&Vous.

Samedi 25 janvier - 15h/17h30

Rencontrez l'Usine à Chapeaux

Venez échanger avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Rambouillet autour d'un goûter d'hiver. Découverte des différentes initiatives portées par l'Usine à Chapeaux. Ouvert à tous, inscription recommandée.

Avec l'Usine à Chapeaux de Rambouillet

Février

Samedi 1 février - 9h/14h

RéparVélo

33 rue de Chartres

Échanges de compétences autour de la réparation du vélo. Ouvert à tous

Avec Cycles & Recycle.

Samedi 1 février - 15h/18h

Construction de nichoirs à mésanges

Aide à la confection de nichoirs (en bois) pour favoriser le maintien de la mésange et lutter de manière écologique contre les chenilles et le frelon asiatique. Ouvert à tous. Inscription fortement recommandée

Avec Agir Pour Notre Environnement

Samedi 8 février - 15h/17h

Atelier DIY Fabrication spécial Saint-Valentin

Fabrication de rose en page de livre, à l'occasion de la Saint-Valentin.

Ouvert à tous, sur inscription

Avec Ressources&vous.

Dimanche 9 février - 14h30/17h

Opération ramassage de déchets

Rendez-vous Place de la Mairie

Venez participer à une opération de nettoyage dans votre ville ! Tout public, inscription recommandée

Avec les Marcheurs Cueilleurs

Samedi 15 février - 9h/14h

RéparVélo

33 rue de Chartres

Échanges de compétences autour de la réparation du vélo. Ouvert à tous

Avec Cycles & Recycle.

Samedi 22 février - 13h/18h

Atelier Répar'Bricole

Aide au diagnostic et à la réparation des objets du quotidien (affutage, soudure,...). Ouvert à tous, par ordre d'arrivée

Avec LabTransition.

Judi 27 février 2020 -

18h30/20h30

Apéro Rénovation

Envie de diminuer vos factures d'énergie, d'améliorer le confort de votre logement, d'utiliser des sources d'énergies renouvelables ? Venez découvrir autour d'un apéritif des exemples de rénovations performantes. Echanges avec des artisans spécialistes de la rénovation thermique, et témoignages d'habitants de logements passifs. Ouvert à tous, inscription obligatoire : info@reper habitat.fr - 01 30 47 98 90

En collaboration avec l'Agence Locale de l'Energie Climat (ALEC)

Il est désormais possible de s'inscrire aux ateliers de la Maison des Projets directement en ligne, sur le site de la ville.

Un lien sera disponible dans le détail de chaque événement présenté dans l'agenda en ligne :

www.leperray.fr/agendas ou sur la page de présentation de la Maison des Projets :

www.leperray.fr/maison-des-projets



La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

Maison des Projets 5, rue de l'Église
• maisondesprojets@leperray.fr •
01 30 46 31 15 • www.leperray.fr

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Les Marcheurs Cueilleurs sont de sortie



Pour compléter son action et pour sensibiliser les enfants à la réduction des déchets, l'association des « Marcheurs Cueilleurs » a accompagné un groupe d'enfants de l'ALSH lors d'une sortie. Le choix s'était porté sur un circuit longeant les abords de la rigole située entre la rue de la Grimace et le carrefour du Pont Marquant avec un retour au centre le long de la rue de Chartres. Cet endroit, propice aux randonnées

et qu'on aurait pu considérer comme propre puisque « naturel », accessible uniquement aux piétons et aux cyclistes, n'était pourtant pas exempt de déchets de toutes sortes : bouteilles en plastique, emballages, bidons, papiers divers, ferrailles, et même des chaussures abandonnées.

Malgré la pluie et la boue les enfants, munis de gants et de pinces, se sont montrés très motivés.

En deux heures de marche les enfants ont ramassé 40 kg de déchets.

Une fois de retour au centre, les Marcheurs Cueilleurs ont animé un atelier de sensibilisation avec les enfants. Chaque participant a obtenu un diplôme.

Les déchets ont été déposés dans les containers du centre.





Trier c'est bien, bien trier c'est mieux

Pendant toute la semaine européenne consacrée à la réduction des déchets, la commune a accueilli le SITREVA qui proposait une exposition et des ateliers pédagogiques sur l'importance du tri.

À ces questions : Que deviennent les emballages triés ? Comment sont-ils recyclés ? Des animateurs ont répondu de manière ludique avec des jeux, des conseils et la projection d'un documentaire.

Les enfants ont répondu à un Quiz et ont appris notamment :

- Que les films plastiques de suremballages, papiers à bulles, et tout ce qui est « polystyrène » ne se recyclent pas, donc

leur emploi massif nuit à la planète en polluant terres, rivières et océans et en gaspillant les ressources fossiles

- Qu'il est important de recycler car :
 - Avec 27 bouteilles on peut fabriquer un pull polaire
 - Avec 1 tonne de verre recyclé on préserve 660 kg de sable

Sur une table on pouvait voir en quoi consistait un goûter d'enfant il y a 50 ans et un goûter d'enfant aujourd'hui. Autrefois pas d'emballage plastique, aujourd'hui le moindre biscuit comporte un ou plusieurs emballages non recyclables.



Collecte des encombrants

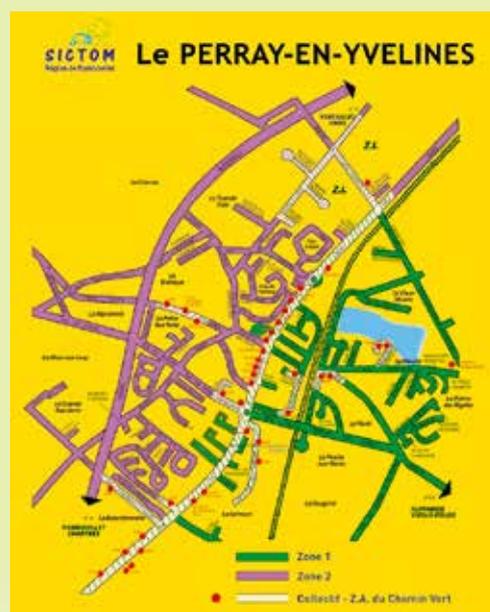
Nous vous rappelons que la collecte se fait sur appel téléphonique. Prenez contact avec les services du SICTOM pour prendre un rendez-vous en composant le numéro vert 08 00 49 50 61. La démarche à suivre vous sera expliquée, ainsi que les conditions de collecte.

Rappel : dates de collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages :

- **Ordures ménagères :** tous les vendredis matin
- **Emballages :** un lundi sur deux l'après-midi :
lundi 6 et 20 janvier et
lundi 3 et 17 février
- **Verre :**
Zone 1 (verte): lundi 27 janvier
Zone 2 (violette): mardi 28 janvier



DÉCHETS VERTS

LES DATES DE DISTRIBUTION DES SACS DE DÉCHETS VERTS SERONT COMMUNIQUÉES DANS LE PROCHAIN PERRYAY INFOS.

Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville www.leperray.fr et sur le site du Sictom www.sictomregionrambouillet.com

CADRE DE VIE - SOCIAL

Ateliers numériques

En partenariat et avec le soutien du Conseil départemental, d'Activity et L'Usine à Chapeaux, le CCAS organise des ateliers numériques gratuits pour les populations suivantes :

- Agé(e) de 16 à 25 ans, sans emploi et non scolarisé(e)
- Demandeur(se) d'emploi
- Bénéficiaire du RSA
- Retraité(e)

Gratuit, dans la limite des places disponibles
Information et inscription :

CCAS (service animation sociale)

01 30 46 31 19 - as-ccas@leperray.fr

ou Usine à Chapeaux, à Rambouillet

01 30 88 89 01 - cyber@usineachapeaux.fr



Ateliers Répar'tout & Cie



10 janvier & 14 février - 14h30/17h30

Jeter un appareil qui fonctionne mal ou plus du tout représente un gâchis environnemental. Avec un peu d'aide, il est souvent possible de le réparer soi-même. **Les vendredis 10 janvier et 14 février de 14h30 à 17h30**, des ateliers de réparation et de couture à destination des Perrotins seront proposés à la RPA par deux animateurs qui apporteront leurs compétences et mettront à disposition du matériel. Les objectifs visés par ces ateliers collaboratifs sont :

- La remise en état d'objets du quotidien qui peuvent être réparés au lieu d'être jetés,
- L'apprentissage ou le perfectionnement sur de petits travaux à faire soi-même,
- Le partage de compétences et de savoirs,
- L'occasion pour les habitants de la commune de rencontrer les résidents de la Résidence Saint Jacques ainsi que leur famille dans une ambiance conviviale,
- La stimulation des capacités cognitives et physiques visant l'autonomie des personnes.

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Inscription recommandée :

CCAS (service animation sociale)

01 30 46 31 19 / as-ccas@leperray.fr

Ateliers Répar'tout & Cie à la Résidence Saint Jacques, 37 rue de Chartres

PAEJ - 25 janvier

Présentation du Point Accueil Ecoute Jeunes de L'Usine à Chapeaux samedi 25 janvier de 15h-17h30, à la Maison des Projets.

Le PAEJ de L'usine à Chapeaux situé à Rambouillet est une structure de proximité définie autour d'une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation aux contacts des jeunes exposés à des situations à risque et de leur entourage adulte.

Le CCAS fait son cinéma

Lundis 20 janvier & 17 février

Lundi 20/01 (inscription à partir du 13/01)

Lundi 17/02 (inscription à partir du 10/02)

Inscription auprès du CCAS dans la limite des places disponibles. CCAS (service animation sociale)

01 30 46 31 19 - as-ccas@leperray.fr



Mijotons le lien social

Jeudis 30 janvier & 27 février

Jeudi 30 janvier : restaurant Numéro 28

(Inscription du 20 au 24/01)

Jeudi 27/02 : repas à la résidence Saint-Jacques

(Inscription du 10 au 21/02)

Inscription auprès du CCAS dans la limite des places disponibles. CCAS (service animation sociale)

01 30 46 31 19 - as-ccas@leperray.fr

Galette des aînés

Dimanche 19 janvier à 15h

En présence de L'Orchestre Johan Morgan Orchestra et du taxi-danseur José Cardoso

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Comme chaque année, la municipalité invite les personnes inscrites au CCAS à partager la traditionnelle galette des rois.

Inscription jusqu'au 10 janvier :

ccas@leperray.fr • leperray.fr - 01 30 46 31 19

Plan canicule et grand froid

En prévision d'une vague de forte chaleur ou de grand froid, un plan d'urgence peut être activé.

Si vous souhaitez être contacté en cas de canicule ou de grand froid, vous pouvez vous faire recenser auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Si vous connaissez des personnes en situation de fragilité, isolées et/ou handicapées, ou si vous êtes vous-même dans l'un de ces cas, nous vous proposons de **vous faire connaître auprès du CCAS en remplissant le questionnaire téléchargeable (sur le site de la commune : leperray.fr/ccas)**, directement auprès du CCAS ou bien après un premier contact téléphonique par envoi postal.

Conformément à la loi relative à la Solidarité des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées, les communes ont en charge d'opérer un recensement à titre préventif des personnes vulnérables.

Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du "plan canicule" ou du "plan grand froid". L'inscription est facultative, basée sur le volontariat.

Le document est à retourner au **CCAS du Perray en Yvelines : Place de la Mairie 78610 Le Perray en Yvelines - Tél. 01.30.46.31.19**
Le CCAS est à votre disposition. N'hésitez pas à nous solliciter.

SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR



- Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.



- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.



- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.

SI VOUS DEVEZ SORTIR AVEC UN NOURRISSON OU UN ENFANT



- Habillez-le chaudement et couvrez-le le plus possible.



- Lorsque vous vous déplacez, assurez-vous que votre enfant peut bouger régulièrement pour se réchauffer.

À NE PAS FAIRE :



- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.



- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.



- Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.



- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.



- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.

À FAIRE :



- Nourrissez-vous convenablement.



- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.



- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

Retour sur la sortie de fin d'année

Samedi 30 novembre

Dans le cadre des « Rendez-vous seniors » le CCAS a organisé une sortie de fin d'année au « Cabaret du Bout des pré ». Une journée pleine de joie pour tous les seniors !



ENFANCE - JEUNESSE



Nos amis les animaux

Un des projets du CMJ avait pour thème :

« Nos amis les animaux »

Nous avons rencontré Cléa Bin et Emma Guillemot, toutes les deux en 5^e, pour nous parler de l'actualité de ce projet qui a bien avancé.

Tout d'abord : pourquoi ce projet, ensuite quelles ont été les différentes étapes de votre recherche ?

« Nous voulions sensibiliser les gens à la cause animale. Notre première idée a été de nous adresser à la SPA. La déception : ils ont leurs propres bénévoles avec qui ils travaillent et ils n'avaient ni le temps ni le désir de répondre à notre demande. Mais nous ne nous sommes pas découragés pour autant ! Toute l'équipe était très motivée et nous avons fini par trouver une possibilité : aider un refuge pour animaux de ferme abandonnés. »

Ah oui bonne idée ! Dites-nous en plus...

« Il s'agit de « La Bergerie » à Saint Arnoult. Hélène, qui nous a très gentiment répondu et qui est même venue nous voir à l'AJP nous a expliqué qu'elle était en reconversion professionnelle. Elle a commencé par recueillir quelques animaux puis et maintenant elle en est à 80. Ce sont des animaux abandonnés ou sauvés de l'abattage.

Concrètement que faites-vous pour l'aider ? Parce que s'occuper d'animaux de ferme n'est pas forcément facile, il faut connaître leur alimentation, savoir comment ils vivent...

« Nous nous sommes rendus à la ferme l'été dernier et au début nous avons été un peu stupéfaits par l'ampleur du travail à accomplir. Il s'agissait d'un terrain sans eau avec des enclos bricolés à partir de palettes.

Nous nous sommes mis au travail ! Nous avons imaginé contacter des supermarchés pour récupérer les légumes invendus et prêts à être jetés, les animaleries pour qu'elles nous donnent du matériel. Nous avons parlé de ce projet

aux animateurs et aux jeunes de l'AJP pour avoir plus d'aide.

Grâce au CMJ un partenariat a été mis en place entre la ferme et l'AJP pour que des jeunes aillent pendant les vacances nettoyer les enclos, brosser et nourrir les animaux etc.... »

Vous avez également d'autres idées pour aider cette ferme ?

« Oui, nous sommes en train de chercher à récupérer des palettes pour faire des



enclos, ensuite nous réfléchissons à un événement en partenariat avec la ville pour organiser un événement intergénérationnel. »

De son côté « La Bergerie », qui s'est constituée en EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) propose des prestations dans les écoles, les crèches, les centres de loisirs, les hôpitaux... Le but est de favoriser des échanges entre les enfants, les adultes et les animaux. Pour connaître les animaux il faut les nourrir en tenant compte de l'alimentation de chaque espèce, les brosser, les caresser, différencier les différentes textures de poils, de plumes. À "La Bergerie" il est même possible de goûter du lait de chèvre !

Une association va également être créée pour recueillir d'autres animaux abandonnés. Elle s'appellera « Bêle des champs ».

Pour en savoir plus :

E.A.R.L. La Bergerie

Hélène Guillemet

0629374560

labergerie78earl@gmail.com

22 rue des Halles

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines



- Les prochaines inscriptions pour les activités des vacances de février auront lieu le lundi 3 février à 19h à l'AJP
- Il reste des places pour des élèves 6^e et 5^e pour l'aide aux devoirs le lundi et jeudi.

Espace Jeunes/AJP

Salle des Génévriers

Espace de la Mare au Loup

14, rue de Houdan

01 34 84 66 38

06 69 09 55 59

Espace.jeunes0686@orange.fr

f AJP Le Perray

www.leperray.fr

Trois jeunes de l'AJP ont monté l'association « COLA »

Pourquoi COLA ?

Ce nom a repris la première lettre des quatre membres fondateurs. Depuis l'un d'eux est parti vers d'autres projets, un autre est rentré mais le nom est resté. Actuellement COLA comprend trois membres, bientôt rejoints par d'autres jeunes espèrent-ils :

Assia qui est en seconde et membre de l'AJP depuis son entrée au collège, Clément et Nathan qui sont en 5^e.

Quels sont les buts de cette association ?

- Rencontrer en France et pourquoi pas à l'étranger d'autres jeunes pour échanger sur les préoccupations des jeunes d'aujourd'hui, leur façon de vivre, leurs difficultés, leurs aspirations, leurs espoirs suivant leur région, leur pays et leur culture.

- Trouver des actions concrètes pour « faire quelque chose à leur niveau » pour l'environnement. Ils sont conscients qu'ils ne vont pas changer le monde du jour au lendemain, inciter d'autres jeunes à nettoyer leur environnement, trouver des moyens pour remplacer les sacs en plastique qui sont une véritable catastrophe pour la nature et pour les animaux et être suffisamment nombreux pour peser sur les utilisateurs. Ils ont déjà des idées piochées dans ce qui se faisait « autrefois » : paniers en fibre naturelle comme l'osier, le chanvre, filets en fibres 100 % végétales (coco).

- Mettre en place des événements autour du thème de l'environnement en profitant de la structure dédiée à tout ce qui est « participation citoyenne » : la Maison des Projets. Lorsqu'ils auront travaillé sur leurs premiers ateliers vous ne manquerez pas de les retrouver dans l'agenda de cette structure communale. Les jeunes de l'association COLA ont participé pour la première fois au téléthon le samedi 7 décembre. Ils ont partagé leurs projets avec les personnes venues leur acheter des gâteaux faits maison dont le bénéfice a été entièrement versé au téléthon.



ENFANCE - SCOLAIRE

Rencontre intergénérationnelle au multi accueil



Dans le cadre des différents projets du Multi accueil « Les Perrolutins » (crèche), des rencontres intergénérationnelles ont lieu lors d'ateliers.

Régulièrement Jacqueline, Monique et Annie participent à ces ateliers de confection de gâteaux, salade de fruits...

Paulette conte des histoires une fois par mois et Didier, à la plus grande joie des enfants, apporte sa guitare pour accompagner les chants.

Ces moments de réel partage entre des aînés pleins d'énergie et les petits du multi accueil sont attendus avec impatience autant par les uns que par les autres. Forts de leur expérience

en tant que parents et grand-parents les bénévoles, avec patience et gentillesse, guident les gestes maladroits des enfants dans les ateliers cuisine, calment les plus turbulents et les amènent à plus d'attention lors des contes ou des chants.

Les petits n'ont pas d'a priori, ils sont spontanés, donnent leur confiance et sont curieux de tout.

Depuis que ces échanges ont été mis en place nous constatons qu'une complicité s'est créée entre les enfants et les bénévoles retraités, une complicité pas très éloignée des liens particuliers qui existent entre les grand-parents et leurs petits enfants.



Rentrée septembre 2020 - Inscriptions scolaires

Inscription de votre enfant (né en 2017 ou arrivant sur la commune), du 6 janvier au 28 février 2020

Inscription en ligne : leperray.fr/inscriptions-scolaires/,
ou sur rendez-vous auprès du service scolaire :

01 30 46 31 10 - 01 30 46 31 20

À compter du 1^{er} avril et après réception de vos identifiants, vous pourrez vous connecter au Portail Famille afin de procéder à l'inscription de vos enfants aux différents services périscolaires : accueil matin, accueil soir, restaurant scolaire, ALSH, étude.

Documents nécessaires à l'inscription :

Fiche de pré-inscription à remplir à compter du 6 janvier, disponible sur le site leperray.fr

- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement
- Carnet de vaccinations
- Certificat de radiation (si changement d'école)

Informations : service scolaire, 01 30 46 31 10 - 01 30 46 31 20

- service.scol@leperray.fr

RETOUR SUR...

5 749,41 € **Téléthon 2019**
récoltés grâce à vous



C'est grâce à la participation de nombreuses associations de la commune et avec le soutien de plusieurs partenaires que ces fonds ont pu être réunis.

- La Municipalité tient à remercier chaleureusement **les nombreuses associations** pour leur implication : L'ESP Karaté, L'ESP, Les Randonneurs, Alternature 3R, Les Pétanqueurs, Agir pour notre environnement, Histoire et Mémoire du Perray, Brisy, Présence, le Comité des Fêtes, COLA, L'Aïdema et la Silver Moustache Compagnie
- **Les entreprises et commerces** suivants ont également apporté une contribution en nature ou fait un don : L'Abbatienne, le Fournil du Perray, Erte, la Pharmacie Saint Eloi, la Boulangerie Bellefleur, le CIC, la Pharmacie Vaux,



le Petit Casino, Le Mandarin Rouge, La Malvina, Auchan, Labo traiteur la Forêt d'émeraude, Boucherie Laplace, Le Chouan, Evidenciel, Mode & Coiff, Majélynn coiffure, TEBU, Quincaillerie Andre, R.t.optique Vision Audition, Schüco. Ils sont vivement remerciés.

- Également merci à l'AJP, les élèves de l'école de la Barantonnerie, les élèves de l'école des Platanes, les enfants de l'ALSH, les jeunes du collège les Molières aux Essarts ainsi qu'à la classe de CE1-CE2 et leur enseignante Madame Dal, Madame Corinne Gauthier, la Directrice et à l'équipe enseignante de l'école des Bréviaires.
- Sans oublier le service communication et les services techniques de la ville qui ont également contribué grandement à la réussite de cette édition Téléthon 2019.



L'Origole la Petite

Le 8 décembre dernier ce sont 800 coureurs et marcheurs venus de 23 départements et 4 pays qui se sont réunis au Perray-en-Yvelines pour participer, dans le cadre du Téléthon, à la 4^e édition de l'Origole la Petite. Les épreuves de l'Origole constituent, année après année, un rendez-vous incontournable dans la région francilienne pour les coureurs avides de véritables courses en pleine nature.

Trois parcours étaient proposés pour l'édition 2019 de L'Origole, la Petite, organisée par l'association Alternature tous les 2 ans en alternance avec sa grande sœur l'Origole (trails nocturnes longue distance). Cette version courte, de jour, de l'Origole, proposait cette année un trail de 33 km pour 700 m de dénivelé positif, un trail de 24 km pour 300 m de dénivelé positif et pour la première fois, une marche nordique de 13 km pour 100 m de dénivelé positif.

Grâce à l'Origole la Petite 2019, ce sont 4 600 € qui seront reversés à 3 associations:

AFM Téléthon : 1 600 €

ALADIN 33 : 1 500 €

Fondation ARSEP (sclérose en plaque) : 1 500 €

Retrouvez la suite de l'article sur leperray.fr/leperray-infos/



RETOUR SUR...

À la découverte des galaxies



Le vendredi 15 novembre, à la salle des Granges, a eu lieu une passionnante conférence animée par Pierre-Olivier Lagage, astrophysicien du CEA.

Les nombreux spectateurs qui se sont déplacés pour cette soirée exceptionnelle ont pu conforter leurs connaissances sur le cosmos, les galaxies et les exoplanètes.

Pour aller plus loin dans cette connaissance de l'univers un nouveau télescope, le James Webb Space Telescope, sera lancé en mars 2021. Ce géant doté d'un miroir primaire de 6,5 m de diamètre, protégé par un bouclier thermique de la taille d'un terrain de tennis, sera à la pointe du domaine de la vision en infrarouge ce qui permettra de mieux voir les galaxies lointaines et de découvrir de nouvelles exoplanètes.



Pour comprendre ce que ce nouveau télescope va apporter à l'astrophysique Pierre-Olivier Lagage et Philippe Briet ont réalisé des expériences simples et ludiques, compréhensibles par tous, même par les nombreux enfants présents ce soir-là.

Ces expériences ont porté sur la différence de vision entre :

- **Notre œil ou une caméra « classique » (lumière visible)**

L'œil ne peut voir que ce que la lumière réfléchit, ce qui signifie que dans le noir complet l'œil ou la caméra ne voient plus rien

- **Et une caméra « infrarouge »**

La caméra « voit » tout ce qui émet de la chaleur (rayonnement infrarouge) ce qui rend les objets non réfléchis par la lumière perceptibles par notre œil.

Marché de Noël

Les 23 et 24 novembre derniers les visiteurs ont été nombreux à découvrir les créations proposées lors du traditionnel marché de Noël.

Parmi les stands ils ont pu retrouver des produits artisanaux, des créations, des mets de fête.

Cette année des ventes caritatives étaient proposées, avec le Secours Populaire, le Lycée Louis Bascan (au profit de l'Unicef), l'association « La Patte de l'Espoir », l'association « Swanga Rwanda », l'association « Burkina Faso »

Merci à bulles et Porcelaines, Artisac, Lydie Créations et Nanou Fait Main pour les photos.



11 novembre



À l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, un cortège a défilé jusqu'au Monuments aux morts (dans l'ancien cimetière) pour y déposer des gerbes de fleurs. Malgré la pluie, plusieurs élèves de la commune étaient présents à cette cérémonie et ont participé aux différents discours.

À VENIR

Salon des arts

Cette année a lieu le 28^e Salon des Arts et le 41^e Tiercé photo, du 29 février au 8 mars.

Les inscriptions pour les artistes souhaitant exposer se terminent le vendredi 31 janvier.

Depuis 2010, les deux événements sont réunis durant une semaine dans la salle des fêtes de la Mare au Loup.

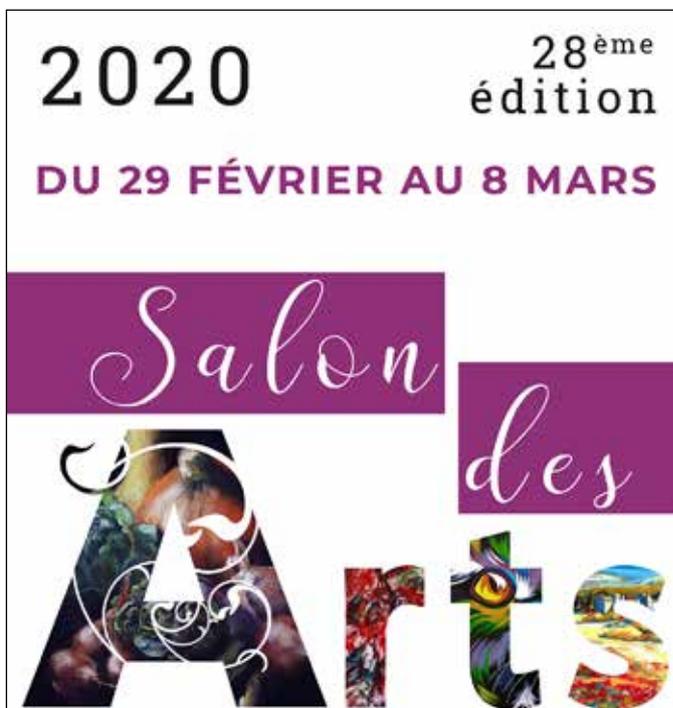
Cette manifestation émerveille chaque année près de 2000 visiteurs qui votent pour leurs œuvres favorites.

Ainsi les artistes se voient remettre des prix au terme de l'exposition : un prix du jury pour chaque discipline et trois prix du public (expression plastique, sculpture et photo).

Les artistes exposants seront également soumis aux votes des élèves du Perray pour remporter l'un des deux prix des écoles, un pour l'expression plastique et l'autre pour le tiercé photo.

En effet, tous les ans, les écoliers, visiteurs privilégiés, se rendent au Salon, chaque classe dispose d'un créneau d'accueil et d'animations.

Le Salon des Arts du Perray vise toujours plus haut !



Semaine sportive

Depuis plus de 15 ans, ces semaines sont organisées trois fois par an sur nos structures sportives par le service des sports en partenariat avec les associations sportives locales. Elles permettent à près de 50 jeunes par an d'appréhender et de découvrir les activités sportives présentes sur notre Commune : le badminton, le karaté, le football, le tennis, le tir, le basket, le VTT, le tennis de table, les échecs, le volley-ball, la pêche, le hand-ball, le multisports et enfin une activité extérieure à la commune.

Ne ratez pas la prochaine session qui aura lieu du **17 au 21 février 2020**.

Les inscriptions se font en mairie auprès du Service des sports, **avant le 13 février**.

VIE ASSOCIATIVE

Le Perray Patrimoine et Culture

Samedi 18 octobre le LPPC a organisé une sortie à Bièvres Le but était la visite de deux musées l'un de la photographie et l'autre des amis de l'outil.

Tous 2 ont remporté un franc succès



Le musée des amis de l'outil a été créé à l'initiative de passionnés qui ont recueilli au fil des années une collection impressionnante mise en valeur grâce à une présentation très soignée et des mises en scènes très réalistes.

Le guide un bénévole de l'association nous a partagé ses connaissances multiples et sa passion.

L'E.N.Vo.L

Évasion, Nature, Vocations Loisirs

Association du PERRAY-EN-YVELINES

L'E.N.Vo.L a tenu son assemblée générale le 21 novembre 2019. L'association a réalisé cette année, un voyage au Costa Rica et Panama et en Roumanie et Hongrie.

Les projets pour 2020 sont l'Inde du nord au printemps et Moscou et Saint-Petersbourg en septembre.

Nous vous rappelons que l'association est ouverte à **tout le monde**, sans restriction d'âge ou de lieu de résidence.

Le **dimanche 2 février 2020**, aura lieu le traditionnel « **Repas choucroute dansant** » à la salle de la Mare au loup. Cette année, ce sera donc le dimanche pour le repas de midi avec l'après-midi dansante. Nous vous attendons nombreux.

Renseignements : M. Michel Grattepanche au 0610461552



Badminton

Le week-end du 30 novembre s'est déroulé au nouveau gymnase une compétition de badminton du comité départemental des Yvelines, le trophée jeune D2/J2 qui réunissait environ 90 joueurs et joueuses repartis en quatre catégories sur les 2 jours.

- Le samedi ont eu lieu les rencontres benjamins (es) et des minimales (ettes).
- Le dimanche ont eu lieu les rencontres cadets (ettes) et des juniors (es).

En juniors, Clément Penn, et Luc Sach ont défendu les couleurs de l'ESP Badminton.



Afin que les participants et les accompagnants puissent être reçus dans des conditions idéales, la section badminton a pris en charge l'organisation des aménagements techniques et alimentaires avec l'aide des services techniques et sportifs de la mairie du Perray-en-Yvelines.

La mobilisation de chacun a permis que ce tournoi se déroule parfaitement, sur et autour des terrains.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette manifestation.

Alain Galiana, 6^e dan Karaté

La section Karaté est fière de vous annoncer que notre professeur Alain Galiana a obtenu le 6^e Dan de la Fédération Française de Karaté au mois de juin 2019. Retrouvez en ligne l'article de la Fédération Française de Karaté qui lui est consacré : <https://www.ffkarate.fr/alain-galiana-perray-yvelines-shito-ryu-un-desir-de-sens-peu-commun/>



Ci-contre, Alain Galiana avec le Président de la Fédération Française de Karaté M. Francis Didier

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

Concert du nouvel an

Le samedi 11 janvier à 20h30 entrée libre

Pour commencer l'année 2020 dans la joie et la bonne humeur l'orchestre d'harmonie de la SMPY et ABC Dance de Voisin-le-Bretonneux vous invitent à une soirée dansante à la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Au programme pièces dansantes jouées par l'orchestre d'harmonie et démonstrations sur leurs propres musiques par ABC Danse. **Les spectateurs seront invités à s'approprier la piste de danse de la salle des fêtes et à profiter des conseils de professionnels de la danse de salon.**



ES Perray Football

Le club de l'ES Perray Football accueillera, pour la 3ème fois de son histoire, le Variété Club de France pour un match caritatif le dimanche 9 février 2019 à 15h00 au stade municipal du Perray en Yvelines. Cette rencontre amicale de football opposera les joueurs du "VCF" à une sélection des vétérans de l'ES Perray Football. Les portes du stade seront ouvertes à partir de 14h00.

Le tarif d'entrée est fixé à 5€ et l'ensemble des bénéfices sera reversé à la CROIX ROUGE de Rambouillet.

Loto des Enfants

Le 12^e loto des enfants organisé par l'Association « Le Perray, Patrimoine et Culture » s'est déroulé le dimanche 1^{er} décembre et a rassemblé de très nombreux enfants et leurs parents pour un après-midi de détente et de convivialité.



Les heureux gagnants sont repartis avec leurs lots issus soit de dons des commerçants, que nous remercions chaleureusement, soit d'achats effectués par l'association.

En participant à ce loto, il n'y a pas de perdants : à son arrivée, chaque enfant reçoit un lot d'accueil puis bénéficie d'un goûter bien mérité lors de la pause.

Comme chaque année, les bénéfices seront reversés aux 3 écoles perrotines.

Rendez-vous début 2021 pour le 13^e loto des Enfants.

Carnaval



Enfants et Parents pensez à votre déguisement pour le samedi 21 mars. Nous fêterons la fin de l'hiver tous ensemble en brûlant Monsieur Carnaval comme l'an passé.



Nous partirons cette année du 33 rue de Chartres où des animations parents/enfants seront organisés dans la matinée. Le départ du défilé se fera après un repas partagé, en fanfare, jusqu'au Champ de Foire où les festivités se termineront par un grand feu de joie autour de Monsieur Carnaval.

Le samedi 29 février, les samedis 7 et 14 mars nous accueillerons avec plaisir les parents pour décorer le char de Monsieur Carnaval et le petit train pour les petits.

DiabetAction®
un programme d'activités physiques destiné aux personnes diabétiques ou à risques, soucieuses de leur santé et de leur hygiène de vie.

Rejoignez-nous
Nouveau Programme de remise en forme adaptée
REUNION D'INFORMATION
Vendredi 31 Janvier 2020
14h30 - Salle multiactivité
2 Grande Rue Verte
78610 LE PERRAY EN YVELINES

Renseignements :
elan.leperray@gmail.com

Sylvie JOLLY 06 83 63 95 70

MÉDIATHÈQUE

SÉLECTION **Adultes**

À pile ou face

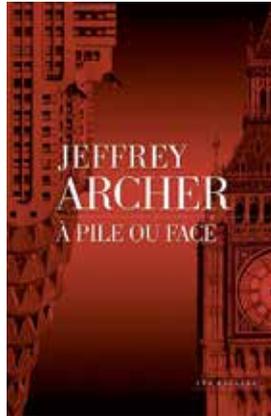
Jeffrey ARCHER,
Édition les escales, 2019.

1968, à Léninegrad, le père d'Aleksandr Karpenko est assassiné par le KGB pour avoir conspiré un projet anticommuniste. Élève brillant et destiné à un grand avenir, Aleksandr voit ses chances d'entrer à l'université s'amoindrir. Aussi bien pour lui que pour sa mère, la vie n'est plus pareille depuis la perte de leur être cher.

Avec l'aide de Niko, ils vont devoir prendre la fuite dans l'espoir d'une vie meilleure. Mais ils ne savent pas encore dans quel pays ils iraient. C'est sur le quai du port, à pile ou face que le destin va se jouer.

Les deux vies parallèles d'Aleksandr nous sont dévoilées. À Londres, il va intégrer de prestigieuses écoles et devenir un élève remarquable. À New York, c'est un homme doué pour les affaires. Pour conquérir ces nouveaux mondes, il doit surmonter de nombreuses épreuves.

D'une construction originale, le récit est bien mené. Quelle que soit la vie qu'il aurait pu choisir, on ne s'ennuie pas du tout. À lire !



sur terrain et le reste à partir de films sur l'activité de ces trois classes sur 8 jours de formation.

En rappelant les connaissances sur les fonctions exécutives, elle soutient que celles-ci doivent être solidement développées pour permettre à l'enfant d'avoir un comportement adapté en classe et ainsi d'apprendre « facilement ».

Appuyé par le témoignage des trois institutrices, Céline Alvarez démontre que les enfants ont besoin d'être challengés pour vouloir apprendre. Les compétences demandées par les programmes d'aujourd'hui sont en deçà de leur capacité, ce qui entraîne l'ennui et le désintérêt. Pendant cette expérimentation, il a été aperçu qu'ils sont capables d'apprendre à lire dès la deuxième année de maternelle si le cadre le leur permet. Un excellent et passionnant documentaire expliquant comment peut-on stimuler l'envie naturelle d'apprentissage chez l'enfant. À découvrir prochainement.

Quand nos souvenirs viendront danser

Virginie GRIMALDI,
Fayard, 2019.

Ils sont octogénaires, se sont installés à « Impasse des colibris », ils avaient 20 ans et ont vécu 60 ans les uns à côté des autres, partageants naissances et décès, joies et peines, rires et disputes...

Lorsque le maire décide de faire démolir leurs maisons pour en faire une école. Les « octogéniaux » décident de se battre en commettant des actions dérangeantes. Bientôt suivis et approuvés par les réseaux sociaux, les télévisions, les radios et les journaux. Raser l'impasse c'est leur enlever leurs souvenirs, leur mémoire... Mais ils le savent, ils sont à la fin de leur vie et c'est la solitude, la maladie qui les guettent.

Un roman émouvant traité avec beaucoup d'humour qui ne laisse pas indifférent. Un très bon moment de lecture !



Une année pour tout changer et permettre à l'enfant de se révéler

Céline ALVAREZ,

Les Arènes, 2019.

À la demande de la ministre belge de l'enseignement, Céline Alvarez a accompagné 750 enseignants au cours d'une année scolaire, dont trois enseignantes de CP et de maternelle en suivi particulier

Envie de partager vos mots, de pousser les murs pour agrandir l'espace d'expression, pour le sens et la créativité ? La Médiathèque vous propose :

L'atelier d'écriture pour adultes

À partir de janvier 2020, tous les derniers samedis du mois, de 10h à 12h. Rencontre conviviale ouverte à toutes et à tous, peu importe le parcours de chacun. En partant d'un mot, d'une accroche, d'une photo... Tout est prétexte pour faire danser le stylo et habiller la page blanche.

Pour y participer, merci de vous inscrire auprès de la médiathèque pendant les horaires d'ouverture ou par téléphone au 01 34 84 89 84.

Place limitée à 10 participants pour chaque séance.

PROCHAINE SÉANCE **Notre belle histoire**

Samedi 1^{er} février à la Médiathèque.

L'animation est gratuite et proposée conjointement par la Médiathèque et le RIAM, lecture de plusieurs histoires et comptines, destinée aux enfants de moins de 3 ans.

Limité à 12 enfants (accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle).

Inscription obligatoire : 01 34 84 30 87 - 06 37 03 76 93 - c.ehny@rt78.fr

HISTOIRE



Histoire et Mémoire du Perray - www.hmpy.fr

Le Perray en cartes postales - 1

Apparue dans les années 1870 sous forme d'un carton pré-affranchi de 3 ou 4 g. (un poids essentiel pour le transport en ballon pendant la guerre Franco Prussienne) avec l'adresse du destinataire encadrée d'une simple frise sur l'avert et quelques lignes pour un texte court au dos, la carte postale devient dans les années 1890 un mode de courrier bon marché très populaire. Rarement à vocation touristique, elle sert surtout à écrire au dos un simple message à son correspondant (équivalent du sms actuel, à une époque où le premier téléphone du Perray est celui du Baron de Rothschild à la Croix Saint-Jacques).

Très en vogue à la Belle-Époque, des milliers de cartes postales circulent : l'avert, souvent chargé du timbre de 5 c. puis 10 c., représente d'abord une gravure, puis moult photographies locales des rues, églises, monuments et bâtiments célèbres qui viennent compléter les travaux de présentation de la France en 1900, mise en œuvre par les départements, avec le concours des instituteurs locaux pour l'Exposition Universelle et bientôt s'activent



1. Carte Benoiston antérieure à 1905 : Cliché éclairci, avec timbre sur l'avert



2. Carte colorisée Lacour voyageée en 1906 : Jolie vue du boulevard (avenue) de la Gare

plus de 1500 éditeurs nationaux, sans compter tous les éditeurs locaux, imprimeurs et photographes. Rappelons qu'à cette époque les journaux ne reproduisent pas de photographies...

Ainsi, au cœur de la tourmente, plusieurs centaines de millions de cartes seront voya-

gées gratuitement pendant la Grande Guerre (jusqu'à 1,5 million de cartes par jour), surtout des milliers de cartes destinées à soutenir le moral du front comme de l'arrière, même si les



3. Carte Simi-Bromure voyageée en 1907 : Le bâtiment-cœur du village, l'église Saint-Eloi



4. Série Librairie Nouvelle, voyageée en 1906, à comparer avec la suivante.

scènes de guerre ou de vie militaire magnifiées font l'objet d'une autorisation et participent de la propagande.

En consultant les sites marchands, on constate qu'il existe plusieurs centaines de cartes postales du Perray, éditées à partir de 1900 : les premières séries sont celles de trois commerçants locaux : le buraliste Lacour (les premières cartes colorisées commandées à l'Imprimerie artistique, rue Ortolan, à Paris), le cafetier Benoiston, dont les clichés sont de piètre qualité et le ferblantier Bayelle qui fait appel à un photographe éditeur. La première série « nationale » (on les retrouve voyageées de tous les coins de France) est celle des frères Neurdein, signée ND, datant de 1906 (séries Seine-et-Oise), augmentée au fil des nouvelles éditions jusqu'en 1920 et numérotée de 1 à 57. Une autre série réalisée à Rambouillet par la Librairie Nouvelle (dans un lot « cantonal » de plus de 260 clichés) vient la compléter. Un autre photographe de Rambouillet diffuse des clichés événementiels locaux sous forme de cartes (cavalcade 1908, rassemblements de classes militaires et défilés de la Société Musicale).

D'autres commerçants ont aussi compris tout

l'intérêt de cette petite industrie : répondre à un besoin de communiquer, faire connaître leur commerce et se mettre eux-mêmes en scène. Ils commandent ainsi leurs propres cartes (les buralistes et papetiers Bonnot, Martin, Pelletier, les cafetiers Guillochon et Bonneville, ...) auprès de photographes-éditeurs divers : David à Versailles, Simi-Bromure Bréger frères à Paris, ... Même la paroisse se lance dans l'iconographie et commande à Benoît de Neuilly un ensemble réalisé vers 1908, présentant une dizaine de vues intérieures de Saint-Eloi).



5. Série Neurdin, voyageée en 1917 : l'immeuble Leconte a remplacé la menuiserie et accueille le bureau des P.T.T.

Les cartes présentées et de nombreuses autres sont disponibles sur le site www.hmpy.fr (rubrique iconographie) où chaque mois, depuis septembre, nous vous proposons la présentation détaillée de l'une d'elles et la vue actuelle correspondante (l'image du mois). Les présentations antérieures sont disponibles dans la rubrique Articles.

Pour HMPY, Patrick BÉGUIN



6. Carte « publicitaire » Bonnot postérieure à 1920 où le cafetier-buraliste pose avec des clients

TRIBUNES LIBRES

Madame, Monsieur,

De nombreuses questions nous sont posées concernant la suite donnée **au dossier « glyphosate »**.

Après avoir pris le 17 mai 2019 un **arrêté interdisant l'utilisation de pesticides** sur notre commune à une distance inférieure à 150 mètres de toute habitation, M. le Préfet contestait devant le Tribunal Administratif cet arrêté, mettant en avant le fait que cette police spéciale ne relevait pas de la compétence du maire.

Le juge a décidé de **suspendre cet arrêté, tout en reconnaissant qu'en cas de carence de l'État**, un maire pouvait à juste titre prendre une mesure de protection des per-

sonnes.

Dans le même temps, le Gouvernement venait de lancer sa consultation publique sur l'interdiction du glyphosate, ce qui a eu pour effet d'écartier **cette notion de carence** : il préconise une distance de recul de 5 à 10 m, ce qui paraît insuffisant.

Il est important de noter que la centaine d'arrêtés pris au niveau national a permis de faire bouger certaines lignes.

Ainsi, le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise rejetait la requête en suspension des arrêtés pris par les villes de Sceaux, Gennevilliers et Antony, considérant que **« les produits phytopharmaceutiques constituent un danger grave pour les populations**

exposées et que l'autorité administrative n'a pas pris de mesures suffisantes en vue de la protection de la santé publique ».

Récemment encore, l'Agence Sanitaire Française annonce le retrait de 36 produits à base de glyphosate d'ici fin 2020.

Nous avons décidé de **poursuivre le combat en faisant appel de ce jugement de suspension**. À ce jour, nous n'avons pas de réponse. Gageons que dans les prochains mois cette prise de conscience de la dangerosité de ces produits soit enfin traduite en actes. Excellente année 2020 à vous toutes et à vous tous.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » : Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUI, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Madame, Monsieur,

Nous avons fait un rêve, mon équipe et moi en cette fin d'année sociale difficile et les fêtes qui s'annoncent, d'offrir un meilleur cadre de vie aux Perrotins en développant la culture vélo.

Pour cela, il faut disposer d'un réseau cyclable continu et améliorer la sécurité du transport urbain actif au sein de notre commune, pour que le vélo prenne sa place dans la mobilité quotidienne.

La loi Mobilités

Votée le 19 novembre dernier, elle apporte des avancées très attendues et reconnaît le vélo comme un mode de transport à part entière. En effet, l'usage des mobilités douces n'est pas seulement bénéfique pour l'environnement et la santé, mais aussi, efficace et rentable.

Des aides départementales

Nous pouvons nous appuyer sur les dispositifs

départementaux d'aide aux projets des collectivités permettant de financer ces études, ces aménagements et ces équipements.

- Bandes cyclables, meilleure visibilité aux passages piétons, trottoirs dégagés,
- Sas vélo aux feux, stationnement approprié, éclairage, vitesse limitée,
- Restauration des bandes de roulement.

Des actions

- Sensibiliser les écoliers et les collégiens à l'intérêt de la pratique du vélo, de marche et de la sécurité routière,
- Sorties à vélo ou à pied,
- Activités pratiques autour de la maîtrise du vélo et de son entretien,
- Promouvoir ces modes actifs de déplacement dans les pratiques quotidiennes, afin de porter un message positif favorisant la consommation et la production durables... Préserver notre environnement

Notre avis, suite à l'enquête publique préalable à la création de la Réserve Naturelle Nationale des « Étangs et Rigoles du Roi Soleil » : inclure les 21 ha de la Perche aux Mares dans le périmètre de cette réserve naturelle nécessaire à la préservation de la biodiversité. Bonnes fêtes à tous



*Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER
leperrayavenir.blogspot.fr/*



Concitoynes, Concitoynes,

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle et heureuse année 2020 remplie de bonheur et de projets, et surtout une bonne santé pour vos proches et vous-même.

Nous tenions à remercier Guillaume ODRY, notre tête de liste lors des élections municipales de 2014 pour son investissement durant près de six ans de mandat. Guillaume a démissionné au profit de Mickaël LE BIHANIC qui lui a pris ses fonctions lors du Conseil Municipal du jeudi 28 novembre.

Grâce à son équipe composée de 29 colistiers, nous avons permis à de jeunes perrotines et

perrotins de s'investir dans la vie publique.

Cela reste et restera une expérience inédite dans le Sud-Yvelines. Une dernière fois bravo à celles et ceux qui ont pu participer à cette belle aventure.

Emilie HIRSOUX et Mickaël LE BIHANIC sont à votre disposition pour toutes vos requêtes qu'ils prendront le soin de faire remonter lors des derniers conseils municipaux post-élections de mars 2020.

Et une nouvelle fois Bonne Année !

Concitoynement

Pour nous rejoindre, s'engagez et suivre cette actualité rendez-vous directement sur notre page : facebook.com/leperrayenyvelineshorizon2020

*Pour la liste Le Perray Horizon 2020
Mickaël LE BIHANIC, Emilie HIRSOUX*



Music-hall « À la Folie »

Samedi 3 février

20h30 - Salle des fêtes de la Mare au Loup

Ce spectacle présente une mise en scène unique. Représentation chantée et dansée (6 danseurs), les costumes flamboyants, les chorégraphies modernes et les musiques variées en font un événement inoubliable. Joueur de bolas présent toute la soirée.

Un spectacle unique proposé par la municipalité en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Plein tarif : 15 €

Tarif réduit (-12 ans) : 7 €

**Pour plus d'information : 01 34 84 63 81
ou clauddecheron@sfr.fr**

K-RIO-KA, la revue brésilienne :

« C'est dans un rythme effréné que nous vous emmenons au cœur du Brésil, de la forêt amazonienne aux plages de Copacabana en passant bien sûr par Rio de Janeiro ! Venez avec nous danser la Samba et découvrir le carnaval de Rio, ses costumes flamboyants et son esprit de fête. »



Le Perray Infos

AGENDA JANVIER - FÉVRIER 2020



Mercredi 11 janvier
Concert du nouvel an

> Page 23

Samedi 18 janvier
Cérémonie des vœux du maire

> Page 5



Animations du CCAS

> Pages 14- 15

Maison des Projets

> Page 11

JANVIER 2020

Mercredi 1
Jeudi 2
Vendredi 3
Samedi 4
Dimanche 5
Lundi 6
Mardi 7
Mercredi 8
Jeudi 9
Vendredi 10
Samedi 11
Dimanche 12
Lundi 13
Mardi 14
Mercredi 15
Jeudi 16
Vendredi 17
Samedi 18
Dimanche 19
Lundi 20
Mardi 21
Mercredi 22
Jeudi 23
Vendredi 24
Samedi 25
Dimanche 26
Lundi 27
Mardi 28
Mercredi 29
Jeudi 30
Vendredi 31

FÉVRIER 2020

Samedi 1
Dimanche 2
Lundi 3
Mardi 4
Mercredi 5
Jeudi 6
Vendredi 7
Samedi 8
Dimanche 9
Lundi 10
Mardi 11
Mercredi 12
Jeudi 13
Vendredi 14
Samedi 15
Dimanche 16
Lundi 17
Mardi 18
Mercredi 19
Jeudi 20
Vendredi 21
Samedi 22
Dimanche 23
Lundi 24
Mardi 25
Mercredi 26
Jeudi 27
Vendredi 28
Samedi 29

Samedi 1^{er} février
Notre belle histoire

> Page 24

Samedi 1^{er} février
Music hall

> Page 27



Dimanche 2 février
Choucroute dansante

> Page 22

Lundi 17 au vendredi 21 février
Semaine sportive

> Page 21

Samedi 29 février au 8 mars
Salaon des Arts

> Page 21

Animations du CCAS

> Pages 14- 15

Maison des Projets

> Page 11